École Laberge

315, rue Rideau, Châteauguay (Québec) J6J 1S1
Téléphone : (514) 380-8899, poste 4412
Télécopieur : (450) 698-5007

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

PROCÈS-VERBAL
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 27 avril à 19 h
Réunion faite par Microsoft Teams

Sont présents :
Mme Lucie Berthelotte, présidente
Mme Mylène Bergevin, vice-présidente
Mme Johannie Delisle, parent
Mme Karine St-Jean, parent
Mme Marie-Ève Hamel, parent
Mme Marie-Noël Levert, parent
Mme Sophie Chevalier, enseignante
Mme Josiane Laberge, enseignante
Mme Josiane Vigneault, enseignante en remplacement de Mme Marie-Ève Houle
Mme Marie-Claude Hamelin, observatrice
Mme Marie-Noëlle Quevillon, service de garde
Mme Brigitte Primeau, directrice adjointe
M. Michel Chalifour, directeur

Sont absents :
Mme Marie-Ève Houle

1. **Mot de bienvenue**
   Mme Lucie Berthelotte souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CE-20-21-27

Il est ***proposé par Mme Josiane Laberge,*** d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Secondée par Mme Sophie Chevalier.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 30 mars 2021**

CE-20-21-28

Il est ***proposé par Mme Karine St-Jean,*** d'adopter le procès-verbal avec les corrections suivantes :

A. Le titre en haut de page du document, on devrait y lire "Procès-verbal" au lieu de "Ordre du jour".
B. Ajouter ***Mme Johannie Delisle*** dans les absents.

Secondée par Mme Johannie Delisle.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 avril 2021

CE-20-21-29

Il est ***proposé par Mme Karine St-Jean,*** d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Secondée par Mme Johannie Delisle.

5. Suivi aux procès-verbaux

Mme Lucie Berthelotte nous demande s'il y avait des suivis aux procès-verbaux. ***Monsieur Chalifour*** indique qu'il y était question de savoir quels étaient les frais chargés aux parents pour chaque niveau, soit le montant maximal de 80,00$. ***Monsieur Chalifour*** nous mentionne les montants, soient; 18,00$/classe pour le préscolaire, 68,00$/classe pour les 1res années, 66,00$/classe pour les 2e années, 42,00$/classe pour les 3e années, 68,00$/classe pour les 4e années, 58,00$/classe pour les 5e années et finalement 64,00$/classe pour les 6e années. Il nous mentionne également que le montant total pour la portion des non-payeurs des frais scolaires s'élève à un montant de 2000,00$.

6. Sujets courants

- **Mot du représentant du comité de parents**

  Mme Lucie Berthelotte nous informe que la rencontre fût courte. Ils ont parlé de la persévérance scolaire, qu'ils voulaient allouer un montant pour les écoles, mais ceci a été refusé par Madame Gingras puisque ce n'est pas permis. Nous aurions pu recevoir entre 100-200, mais nous ne les aurons pas. ***Mme Lucie Berthelotte*** nous informe que la soirée des bénévoles sera le 13 mai prochain à 19h et que tous les membres du CÉ sont invités, avec comme invité spécial Pierre Hébert. Le conseil d'administration a un peu de retard face aux objectifs basé par le Ministère. Ils traitent le plus possible, mais dû aux contraintes de la COVID c'est un peu plus difficile.

- **Mot du représentant de l'OPP**

  Mme Lucie Berthelotte nous mentionne que vue le contexte actuel c'est un peu plus difficile d'organiser des choses, mais que si nous avons des idées pour la fin d'année pour les 6e années qui peuvent se faire virtuellement de lui en parler.

- **Mot de la responsable du service de garde**

  Mme Marie-Noëlle Quevillon informe qu'ils ont eu 46 inscriptions pour la journée pédagogique du 23 avril, dont quelques enfants pas inscrits qui sont arrivés sans réservation. Il sera mentionné dans l'envoi des prochaines journées pédagogiques que pour des questions de mesures sanitaires, il ne sera pas possible d'arriver au SDG sans être inscrits. Il y aura aussi une confirmation qui sera envoyée à tous ceux qui auront inscrit leurs enfants pour les prochaines journées pédagogiques.

  Les fins de journées se passent mieux depuis que tous les élèves vont dehors en fin de journée.

  Mme Marie-Claude Hamelin nous indique qu'elle entend encore parler via quelques parents que leurs enfants mentionnent ne pas avoir le droit de parler lors de la période du diner. ***Mme Marie-Noëlle Quevillon*** nous informe qu'il n'est pas interdit de parler,

toutefois de ne pas parler trop fort pour éviter les gouttelettes dues à la COVID et elle va faire le suivi auprès des éducateurs.

- **Mot du représentant des enseignants**
  Mme Josiane Laberge nous informe qu'ils sont présentement en train de travailler sur l'album des finissants, qu'ils ont contacté une entreprise à Mercier pour l'impression. Ils aimeraient également prévoir une petite soirée dehors en respectant les mesures sanitaires afin de souligner la fin du primaire pour les finissants. Ce sera de la dernière minute, selon les mesures en place. Les chandails sont terminés. ***Monsieur Chalifour*** indique que ce serait pour les élèves seulement et non leurs familles, et ce à l'extérieur. ***Mme Lucie Berthelotte*** demande à ***Mme Josiane Laberge*** s'ils ont contacté Buddy ou autre chose. ***Mme Josiane Laberge*** indique que c'est noté et qu'ils regardent le tout, car ils ont un petit budget de disponible pour un petit goûter ou un petit quelque chose de spécial.

  Mme Josiane Vigneault soulève qu'il est important de sensibiliser les parents que les enseignants en font beaucoup avec les défis de la COVID et que c'est très prenant alors d'être sensible à ça.

7. Information de la direction

- **Analyse des taux de réussite en anglais selon les cohortes.**
  M. Chalifour mentionne que lors de la dernière rencontre il était question de voir s'il est possible d'améliorer la formation d'anglais, il est en attente des budgets. ***Monsieur Chalifour*** nous parle aussi des taux de réussite en anglais selon les cohortes (écrire, oral, lecture). 95% des élèves ont + de 65% en anglais. Une autre analyse sera demandée auprès du Centre de Services Scolaire pour faire sortir les résultats en retirant les élèves dont l'anglais est la langue maternelle, s'il est possible de le faire. ***Mme Lucie Berthelotte*** mentionne qu'elle souhaite se retirer du dossier qui concerne l'anglais pour plusieurs raisons.

- **Sorties Ile St-Bernard**
  Mme Brigitte Primeau nous informe qu'il y aura possiblement une sortie à l'Ile St-Bernard, pour la totalité des élèves, tout en respectant les mesures sanitaires en place. Il reste présentement quelques vérifications à faire afin de pouvoir avoir une sortie sans risques et que tout a été pensé (transport, lunch, toilettes, le croisement possible avec d'autres, nombre de groupe à la fois). À ce stade-ci, il est confirmé à 98% que la sortie aura lieu. Si celle-ci a lieu, une lettre très précise avec les choses à apporter, les normes à prendre en considération, sera envoyée aux parents. Seul le personnel de l'école peut accompagner les élèves. Le masque sera obligatoire même dans les sentiers puisqu'il n'est pas possible d'avoir une distanciation optimale, toutefois il y aura des pauses d'environ 15 minutes à l'extérieur sans masque vu la chaleur qu'il peut y avoir. Un autobus par bulle-classe.

- **Organisation scolaire 2021-2022**
  Monsieur Chalifour nous informe que l'organisation scolaire de 2021-2022 sera composée de; 4 classes au préscolaire, 3 classes de 1re année, 3 classes de 2e année dont une jumelée 1-2, 3 classes de 3e année, 4 classes de 4e année, 5 classes de 5e année et 3 classes de 6e année. Un total de 560 élèves est prévu pour la prochaine rentrée scolaire.

8. Points à adopter

Budget du service de garde

Monsieur Chalifour nous présente le budget du SDG tout en prenant en compte les changements apportés quant aux midis SPO et que celui-ci est le budget initial donc il sera possible de s'ajuster au budget révisé. ***Mme Marie-Noëlle Quevillon*** nous fait la présentation du budget. Nous avons un total de 172 élèves considérés réguliers au SDG. Quelques questions sont soulevées face au pourquoi certains frais ne sont pas reportés du budget 2020-2021 au budget 2021-2022 (4000$ journées pédagogiques, 4000$ transport). Le budget est basé sur une année scolaire ''normale'' et non une année scolaire ''COVID''. Il est ***proposé par Mme Marie-Noël Levert,*** d'adopter le budget tel que présenté. ***Secondée par Mme Johannie Delisle.***

CE-20-21-30

9. Points en consultation

Aucun.

10. Points en suivi

Cafétéria (menu)

Mme Brigitte Primeau nous mentionne vouloir que l'on regarde ensemble pour la planification 2021-2022, Kim lui a demandé si nous allions vers un menu normal ou un menu COVID. Est-ce qu'on retire les micro-ondes, les temps de repas alloué aux élèves, Thermos, lunch froid, etc. Il a été retenu qu'on souhaite conservés la pratique en place, soit; les repas froids, les Thermos ou favoriser un repas chaud à la cafétéria, toutefois nous souhaitons que les micro-ondes puissent être utilisés par les éducateurs pour les cas d'exceptions, car parfois des oublis de faire chauffer le repas avant de le mettre dans le Thermos peuvent survenir. Présentement, on dit aux élèves de manger froid et comme ***Mme Lucie Berthelotte*** mentionne, dans d'autres écoles il arrive que parfois les plats sont réchauffés en cas d'exception. Kim n'a pas encore parlé d'augmenter les coûts de la cafétéria. ***Monsieur Chalifour*** résume que nous laissons le tout tel quel, comme cette année à la cafétéria pour l'année 2021-2022, mais qu'aucun élève ne mangera froid si son repas n'est pas réchauffé, par cas d'exception. Les parents seront également avisés de la situation quant aux micro-ondes qui ne seront pas accessibles et il ne sera pas mentionné que ceux-ci seront à la disposition des éducateurs. ***Mme Lucie Berthelotte*** propose qu'en septembre on offre une conférence aux parents avec nutritionniste sur ''comment préparer mon lunch'', ce serait à voir avec le budget disponible.

11. Autres sujets

Pupitre extérieur

Mme Sophie Chevalier demande si nous avons le budget pour faire faire des pupitres extérieurs comme l'école Saint-Joseph à Mercier, qu'ils sont faits par Cabanon Mercier. ***Monsieur Chalifour*** mentionne qu'il faudrait voir à la réorganisation de la cour d'école, et voir au budget disponible. ***Mme Marie-Noël Levert*** suggère qu'il pourrait peut-être possible de voir avec le DEP en menuiserie s'ils pourraient les construire à moindres coûts.

12. Correspondance

Aucune correspondance.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue pour le 25 mai prochain par visioconférence (Teams) à 19 h.

14. Levée de l'assemblée

CE-20-21-31

La levée de l'assemblée est ***proposée par Mme Johannie Delisle à 20 h 57.***
Secondée par Mme Marie-Noël Levert.